



MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#28

Sept./Oct./Nov. 2023

Supplément **Ville de Flers**

Un parcours aventure dans le parc du château

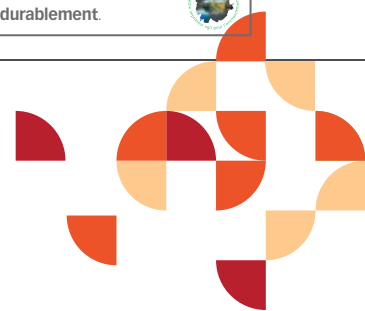


Un parcours aventure a été aménagé dans le parc du château de Flers en juillet.

Venez participer à la présentation du
**Bilan de mi-mandat
de la municipalité de Flers**

Jeudi 21 septembre, à 19 heures
au Forum de Flers (Rue du Collège, à Flers)

Magazine publié par la Ville de Flers - Avenue du Château
CS 70229 61104 Flers Cedex • **Service communication**:
Direction Attractivité du Territoire - Tél. 02 33 98 19 76 -
mmace@flers-agglo.fr • **Directeur de la publication**: Yves
Goasdoué. • **Rédaction - Photos**: Service communication
Flers Agglo sauf mention • **Création de la maquette**:
Epiceum • **Mise en page/Impression**: Imprimerie Mouturat
- Flers - mouturat.imp@orange.fr - 02 33 62 25 15 • **Dépôt
légal**: septembre 2023. ISSN 2552-0938 • Tirage 9 300 exem-
plaires. • **Distribution**: sous film avec le magazine Le Fil de
Flers Agglo. • **Reproduction, même partielle, interdite.**
Imprimé avec des encres végétales sur papiers
issus de forêts gérées durablement.



VILLE PRUDENTE Flers obtient deux cœurs !



Patrick Dixneuf, président de l'association Prévention routière, a remis à Yves Goasdoué, maire de Flers, le panneau « Ville Prudente » en présence de Florence Guillaume, déléguée interministérielle en charge de la sécurité routière, et de Sébastien Jallet, Préfet de l'Orne.

Flers est officiellement labellisée Ville Prudente, depuis le 15 juin. Ce label, décerné pour la première fois à Flers par l'association Prévention routière, valorise les collectivités qui s'engagent pour la prévention et la sécurité routière.

La Ville de Flers est labellisée Ville Prudente. Le label a été remis officiellement le 15 juin en présence de Florence Guillaume, déléguée interministérielle en charge de la sécurité routière, et Patrick Dixneuf, président de l'association Prévention routière. Pour l'obtenir, Flers a dû fournir un maximum d'informations sur ses aménagements routiers, ses statistiques d'accidents et ses actions de prévention.

La Ville de Flers a également transmis les projets de la commune à court et moyen terme en matière de prévention et sécurité routière. Un audit a ensuite été réalisé *in situ* par la Prévention routière pour vérifier ces données. Le label dispose de cinq niveaux de labellisation

selon l'implication de la commune. Flers affiche deux cœurs grâce au cumul d'un certain nombre de points.

Installation d'arceaux pour les vélos

À Flers, plusieurs aménagements de la voirie participent à rendre la circulation plus sûre, comme les zones 30 km/h aux abords des écoles, l'avenue de Verdun, les sorties de ville et certaines rues du centre-ville. Les passages protégés devant les écoles sont sécurisés par des barrières et surveillés chaque matin et soir par des agents de sécurité.

Plusieurs zones piétonnes existent à Flers : la place et la rue Saint-Germain, le stade des Closets, le complexe sportif Saint-Sauveur. En centre-ville, plusieurs passages pour les piétons sont illuminés la nuit. Pour toute nouvelle voirie à aménager, la Ville prévoit également des cheminements piétonniers accessibles aux personnes handicapées, comme dans le quartier Saint-Sauveur où les habitants peuvent circuler à pied sans risque sur deux kilomètres.

Pour sécuriser la marche et la pratique du vélo en ville, la Ville a installé 86 arceaux vélo en

amont des passages piétons sur les axes routiers les plus importants et à risque, permettant une meilleure visibilité. Une piste cyclable a été aménagée en partie depuis le camping et le vélo est désormais toujours intégré dans les nouveaux projets de voie publique.

La Ville sensibilise ses habitants

Côté prévention, la Ville de Flers sensibilise chaque année, en lien avec Flers Agglo, sa population à la sécurité routière. Par exemple, les élèves de CM2 apprennent à prendre les transports en commun mais aussi à circuler à pied. Les élèves de 3^e bénéficient d'une action de sensibilisation à la sécurité routière et les seniors d'ateliers de conduite de remise à niveau.

À Flers, d'autres actions ont permis de faire baisser les comportements à risque comme l'installation de la vidéo protection, la création d'une police municipale ou encore l'installation de radars pédagogiques.

 **D'infos :**
flers-agglo.fr/actualites

CONCOURS Flers, plus beau centre-ville commerçant ?



©APN Studio

Une photo a été prise par APN Studio en juin.

La Ville de Flers participe au concours des plus beaux centres-villes commerçants organisé par la Fédération nationale des centres-villes (FNCV).

Votez pour elle à partir du 4 septembre !

La Ville de Flers participe au concours photos des Plus beaux centres-villes commerçants organisé chaque année par la Fédération Nationale des centres-villes (FNCV).

Une série de photos a été communiquée qui met en valeur le centre-ville de Flers, son dynamisme et son attractivité. L'une d'elles a été prise spécialement pour le concours, en juin, par APN Studio, mettant en scène les commerçants, rejoints par des élus de la Ville de Flers.

Les votes ouvrent le 4 septembre

Ce concours permet de mettre en lumière la ville au plan national et de gagner, pour ses commerçants, une arche lumineuse d'une valeur de 8800 €, un accès à une plateforme

pour mesurer les données de flux d'une valeur de 8800 €, une animation d'une valeur de 2500 € ou une adhésion aux Vitrites de France de 270 €.

Chacun peut participer au vote entre le 4 et le 25 septembre sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram de FNCV Les Vitrites de France pour faire élire la Ville de Flers comme le plus beau centre-ville commerçant de France. Les résultats et la remise des trophées auront lieu le 9 octobre à l'occasion des 30 ans des Vitrites de France, à Chartres.

TELLMYCITY L'application devient thelma

L'application TellMyCity permet de signaler, en direct, à la Ville de Flers, les dysfonctionnements. En juin, TellMyCity est devenu thelma®.

L'application de participation citoyenne gratuite de la Ville de Flers, TellMyCity, s'appelle désormais thelma®. Les fonctionnalités restent les mêmes avec plusieurs améliorations notamment en termes d'ergonomie.

Simple d'utilisation, thelma, téléchargeable sur

Google Play et l'App Store, permet, via un smartphone, de signaler directement auprès de la Ville de Flers, les incidents constatés sur l'espace public : un trou dans la chaussée, un lampadaire défectueux ou un dépôt sauvage d'ordures... On peut aussi l'utiliser sur ordinateur à l'adresse <https://thelma.app/>.

En juin, après deux ans d'existence, 1777 signalements avaient été faits à Flers via l'application TellMyCity par plus de 200 utilisateurs.



ÉCOLE DES SPORTS Cinq sports à découvrir dans l'année

L'école des sports permet aux enfants de 6 à 10 ans, résidant ou scolarisés à Saint-Sauveur, Saint-Michel ou au Pont-Féron, à Flers, de pratiquer cinq activités physiques dans l'année.

Il est encore possible de s'inscrire à l'école des sports. Ce dispositif, porté par Flers Agglo, permet aux enfants du CP au CM2, résidant ou scolarisés dans les quartiers Saint-Sauveur, Saint-Michel ou Pont-Féron, à Flers, de pratiquer plusieurs activités physiques tout au long de l'année scolaire.

Des séances toutes les semaines

Un sport différent est proposé par période, de vacances à vacances, ce qui permet de découvrir cinq disciplines, par groupe de 12 enfants maximum. Les séances hebdomadaires d'1 h 30 sont encadrées par des agents de Flers Agglo du service Vie des quartiers et des éducateurs sportifs issus des clubs.

À cela s'ajoutent des sorties et des stages multisports pendant les vacances scolaires.



Parmi les sports proposés, il y a notamment l'escalade

Les inscriptions s'effectuent auprès des maisons d'activités de Flers Agglo Saint-Michel ou Émile-Halbout, à Flers. L'inscription pour une année varie de 26,60 € à 50,70 € selon le montant du quotient familial.



D'infos :

Maison d'activités Saint-Michel, 25, rue du Mont-Saint-Michel, au 02 33 64 33 10, ou maison d'activités Émile-Halbout, 2, rue Pierre-Lemière, au 02 33 64 94 72

WEB RADIO Yves Goasdoué répond aux questions des lycéens



Radio Zone 61, la radio du lycée Jean-Guéhenno, à Flers, a invité Yves Goasdoué, maire de Flers, à participer à un direct. Les élèves l'ont interrogé sur l'incendie de la mairie.

La web radio du lycée Jean-Guéhenno, à Flers, Radio Zone 61, était en direct vendredi 2 juin. À l'occasion de cette nouvelle émission, les élèves ont invité Yves Goasdoué, maire de Flers, à les rejoindre dans leur studio installé dans le CDI pour réaliser un sujet sur l'incendie de la mairie de Flers, survenu le 9 novembre 2019. L' élu a répondu à l'ensemble des questions qu'ils avaient préparées.

« On va construire plus grand »

Les élèves sont revenus sur l'enquête. « Elle a été classée sans suite car les causes n'ont pas pu être déterminées », a ré-

pondu le maire. Les jeunes journalistes ont également voulu savoir pourquoi les travaux prenaient autant de temps. « Pendant un an et demi, nous avons eu interdiction de toucher aux lieux », a rappelé le maire. Les travaux de curage du bâtiment ont pu être menés à l'automne 2022.

Yves Goasdoué a été interrogé sur la future mairie. « Elle abritera tous les services qui

accueillent du public, a-t-il confié. On va construire plus grand ». Un concours d'architectes a été lancé. Sur 48 candidats, cinq ont été retenus. Le jury de concours, dont font partie des habitants, devra sélectionner le projet final. Le coût ou encore les contraintes liées au classement du site ont également été évoqués. L'interview, très bien préparée par les lycéens, a duré environ une quinzaine de minutes.



Les lycéens de la web radio du lycée Guéhenno ont interrogé Yves Goasdoué sur l'incendie de la mairie.

PARC DU CHÂTEAU Le parcours aventure cartonne auprès des familles

Un parcours aventure a été aménagé dans le parc du château pour les 3 à 14 ans. L'équipement, entièrement gratuit, a du succès.

Une toute nouvelle aire de jeux pour les enfants de 3 à 14 ans a été aménagée par la Ville, dans le parc du château de Flers, à proximité des deux étangs et des serres municipales. Dès son ouverture, lors de la première semaine des grandes vacances, l'équipement a été pris d'assaut par les familles !

Un parcours dans les arbres

Ce parcours dans les arbres est accessible gratuitement. Les enfants peuvent traverser six ponts (tibétain, en corde, en filet ou de bois), escalader un mur qui représente le château de Flers, ou encore se laisser joyeusement suspendre à une tyrolienne sur une vingtaine de mètres. Les agrès sont fixés à un mètre de hauteur. Deux nouvelles tables de pique-nique ont également été installées pour le goûter des enfants.



Le parc a ouvert au public le 12 juillet.

Ce nouvel espace complète les structures de l'aire de jeux pour enfants située près du château qui s'adressent aux plus petits. Il enrichit également l'offre de loisirs dans le parc qui

compte notamment un parcours d'orientation permanent ou encore des aires de fitness. Le parcours est accessible aux horaires d'ouverture du parc du château de Flers.

ÉCOLES PUBLIQUES 239 élèves décrochent leur permis piéton ou internet

239 élèves des écoles publiques de Flers ont passé leur permis Internet ou piéton avec la police municipale de la Ville de Flers.

La police municipale de la Ville de Flers est intervenue dans les écoles publiques de Flers de janvier à juin pour sensibiliser, d'une part, les élèves aux règles de sécurité et au respect des usagers à observer dans l'espace public en tant que piéton, d'autre part, à l'utilisation d'Internet pour y accéder en toute sécurité par l'apprentissage des règles essentielles de prudence. Ce travail a été mené en concertation avec les enseignants.

Cette action a concerné 239 enfants du CE2 au CM2 dont 28 élèves des Vallées, 40 de Roland, 63 de Sévigné-Paul-Bert et 108 de Morin-La Fontaine.

Les élèves ont passé un examen sous forme de questionnaire. Il fallait avoir cinq bonnes réponses sur dix pour obtenir le permis Internet et six bonnes réponses sur douze pour le permis piéton. Les résultats sont excellents. Bravo à eux !



Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Morin-La Fontaine ont décroché leur permis Internet.

SOLIDARITÉ L'achat groupé de pellets séduit plus de 200 familles

Le CCAS de la Ville de Flers et l'AIFR se sont associés pour proposer un achat groupé de pellets aux habitants de Flers. L'opération est un succès avec plus de 200 inscriptions enregistrées.

C'est une bonne idée », témoigne un Flérien après avoir chargé ses sacs de pellets, sur le parking de l'AIFR du bocage, rue Nationale. « **Je n'en trouvais pas en dessous de 450 à 470 € la tonne et je n'étais pas sûr de la qualité** ».

L'achat groupé de pellets proposé aux habitants de Flers par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Flers et l'AIFR (Accompagnement, insertion, formation pour réussir l'emploi) a été un véritable succès. Plus de 200 foyers ont passé commande. 216 tonnes ont été commandées à l'AIFR soit 14 400 sacs. Les livraisons avaient lieu début juin.

Des prix qui ont explosé en 2022

« **L'objectif est de réduire la facture pour les nombreux ménages qui ont fait le choix de ce mode de chauffage. Les prix**



L'opération était proposée par le CCAS de la Ville de Flers et l'AIFR du bocage.

ont explosé en 2022 », souligne Bruno As-selot, maire-adjoint à la Ville de Flers délégué aux Solidarités. Le tarif d'un sac de 15 kg a pu être négocié à 5,95 € tout en répondant à un cahier des charges précis, notamment en termes de qualité.

« **Le CCAS n'est pas seulement dans l'aide et l'assistance des personnes en**

difficulté. Il mène aussi des actions grand public », remarque Yves Goasdoué, maire de Flers, pour qui l'opération est dans la même logique que la mutuelle municipale à laquelle beaucoup de Flériennes et de Flériens ont souscrit.



D'infos :

CCAS, 9 avenue de la Libération
Contact au 02 33 64 66 13

DÉCHETS Composter, on a tous à y gagner !

Les Flériens vont pouvoir valoriser leurs biodéchets grâce à des composteurs collectifs installés par le Sirtom de la région Flers-Condé.

Un tiers du poids moyen des ordures ménagères des Français sont des déchets alimentaires. Les valoriser, c'est faire un geste pour la planète mais également réduire la taxe des ordures ménagères.

Dans ce contexte, au 1er janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire va imposer que tout Français devra pouvoir composter à proximité de chez lui. Pour répondre à cette obligation, le Sirtom de la Région Flers-Condé, le syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères, engage un programme pour inciter les usagers à composter leurs biodéchets. Trois maîtres-composteurs vont accompagner la population.

Deux pavillons de compostage, des électro-composteurs qui chauffent les biodéchets

jusqu'à 75 C°, vont être installés à Flers dont le premier, en décembre, dans le quartier Saint-Michel, à proximité des jardins partagés. D'autres composteurs collectifs composés de trois bacs sont prévus dans la ville. « **Ils seront équipés de grilles et ne sentiront pas mauvais !** » assure le Sirtom qui fournira le broyat (la matière sèche) et fournira des bio-seaux aux habitants. Régulièrement les maîtres-composteurs les contrôleront avec un habitant-référent.

Des composteurs dans les écoles

À Flers, la Ville s'engage depuis plusieurs mois dans la démarche. En 2022/23, les élèves des quatre écoles publiques ont été sensibilisés au gaspillage alimentaire. À la rentrée, elles seront équipées de composteurs pour les restes alimentaires. À noter que la même démarche est engagée dans 47 établissements publics et privés du territoire (écoles, collèges et lycées,



Jacques Duperron, maire-adjoint de Flers en charge de la vie quotidienne, Thierry Aubin, président du Sirtom de la région Flers-Condé, et les trois maîtres-composteurs du Sirtom Alain Ridaoui, Lou et Anne-Charlotte.

Ehpad...). Les particuliers qui ont un jardin peuvent toujours s'équiper d'un composteur individuel auprès du Sirtom.

À terme, le règlement du Sirtom stipulera que particuliers et professionnels n'auront plus le droit de mettre leurs biodéchets dans les sacs poubelles noirs.



D'infos :

<https://sirtom-flers-conde.fr/>
Contact au 02 33 62 21 00
ou contact@sirtom-flers-conde.fr

➤ Tribunes

Le mot de la majorité municipale

Rétablir la vérité est une option démocratique qui ne se discute pas. C'est pourquoi, sans aucune polémique, la majorité municipale répondra toujours à l'opposition même si elle n'aime pas cela.

La Chambre Régionale des Comptes ne dit pas ce que la minorité interprète. Par souci de clarté, nous nous contenterons de citer la Chambre des Comptes :

« La stabilisation des charges permet de dégager un autofinancement faible mais en légère amélioration. La capacité de désendettement maîtrisée avec diminution de l'encours de la dette... Les démarches entreprises activement par la Ville contribuent à financer, par des subventions extérieures, une partie des grands investissements. »

Le rapport des juges de la Chambre Régionale des Comptes n'est donc pas du tout négatif. Il pointe notre souci de maîtriser les charges, notre souci de désendetter la Ville et notre capacité à financer nos projets.

Cette gestion saine nous permettra, en cette fin d'année 2023 et 2024, de continuer à rendre notre ville attractive. Vous pourrez en juger par vous-mêmes dans les mois qui viennent.

L'opposition s'exprime

Le groupe Fiers de Flers :

Dans un rapport publié récemment, la Chambre régionale des comptes analyse la situation de la ville de Flers.

Il est rappelé, d'abord, la fragilité socioéconomique de la ville dont la majorité des habitants sont locataires par obligation et qui a perdu de façon continue une part importante de sa population, soit par l'absence de renouvellement des générations, soit par le départ des foyers les plus aisés et les plus mobiles. En conséquence, la ville ne dispose que peu de marges fiscales pour mener des politiques publiques et les ressources de la ville dépendent aujourd'hui essentiellement de dotations de l'État, dont la DSU réservée aux communes les plus pauvres. Il importe donc qu'à l'avenir, les projets de la ville visent à conforter les classes moyennes et à maintenir la mixité sociale qui fait défaut.

Toutefois, dans le même temps, la Chambre régionale des comptes pointe plusieurs dysfonctionnements dans la gestion municipale, pouvant conduire à un mauvais usage de l'argent public de la ville. Nous ne pouvons pas nous le permettre. En tant qu'élus de l'opposition, nous resterons donc extrêmement vigilants à ce que les mesures correctrices demandées soient mises en œuvre.

Enfin, à l'heure où nous écrivons ces lignes, fin juin, le portrait de notre ville semble se refléter dans d'innombrables cités soumises au saccage de bandes dont l'âge ne peut servir d'excuse. Nous, Flériennes et Flériens compatissons auprès des citoyens qui subissent ces violences et condamnons ces actes de violence et de sédition.

Pascal Catherine, Lutte Ouvrière, faire entendre le camp des travailleurs :

Le premier semestre a été marqué par la mobilisation contre la réforme de la retraite et cela a fait ressortir une des richesses du monde du travail : la solidarité. Plus encore, les manifestations successives, pour lesquelles les travailleurs se sont mobilisés dans tout le pays par centaines de milliers, ont fait renaître, c'est notre espoir et notre objectif en tant que révolutionnaire la conscience de former un camp, une classe sociale, une force collective qui aspire à se faire respecter.

Il n'y a aucune raison de se résigner à la retraite à 64 ans, et les travailleurs n'ont pas à accepter la dégradation continue de leurs conditions d'existence, les bas salaires, toujours plus insuffisants face à la flambée des prix, véritable racket organisé par les grands groupes capitalistes, avec la complicité du gouvernement.

Conscient de la colère du monde du travail, le gouvernement cherche à le diviser et ressort pour ça les vieilles ficelles : un projet de loi contre les allocataires du RSA, un autre contre les immigrés.

Ces attaques, au profit des exploiters capitalistes, c'est à cela que les travailleurs doivent se préparer à faire face collectivement.

Retour en images

L'arrivée de l'été en musique



La foule était au rendez-vous, mercredi 21 juin, dans les rues du centre-ville, pour fêter la musique dans tous ses genres. La Ville avait programmé plusieurs groupes et les bars proposaient des concerts en terrasse. Toute la journée, les élèves du conservatoire de musique de Flers Agglo ont présenté des morceaux dans le pôle culturel Jean-Chaudeurge.

Des bonnes affaires en musique



La braderie des commerçants de Flers s'est déroulée dimanche 2 juillet, premier week-end des soldes. Il y avait de bonnes affaires à faire également auprès des particuliers avec le vide-greniers. Des animations et activités pour les enfants étaient prévues ainsi que des concerts, dont un le samedi soir pour lancer les festivités.

Les liens forts avec Wunstorf



Une cinquantaine d'Allemands originaires de Wunstorf, ville allemande jumelée avec Flers, a été accueillie en mai. Yves Goasdoué, maire, a remis la médaille d'honneur de la Ville à Horst Böse et Claude Roussel, ancien principal du collège Jean-Monnet, les deux membres fondateurs du jumelage. La place du château de Flers sera renommée place Wunstorf.

Le public toujours aux Rendez-vous



Les Rendez-vous de l'été ont animé Flers et son agglomération en juillet et août avec des randonnées, des séances de sport en plein air, des concerts le vendredi et des spectacles de rue chaque dimanche au parc du château. Le public a une nouvelle fois répondu présent pour la 12^e édition.

50 ans de jumelage avec Warminster



Une quarantaine de Britanniques originaires de Warminster, ville anglaise jumelée avec Flers, est venue à Flers, fin avril, pour fêter les 50 ans du jumelage. Ils ont été reçus en salle d'honneur de la mairie par Yves Goasdoué, maire de Flers.

Flers fête sa Reconstruction



Flers a fêté les 75 ans de la pose de la première pierre de sa reconstruction, vendredi 9 juin. La Reconstruction de Flers a démarré quatre ans après son bombardement et a duré jusqu'en 1962. La richesse patrimoniale de Flers est aujourd'hui reconnue avec le label Ville de la Reconstruction de la Région Normandie.

